

RÉSULTATS AU 31 DECEMBRE 2024

COMPTES SOCIAUX

Le rapport financier annuel du Groupe Alliances est disponible sur son site internet sous le lien suivant : <https://www.alliances.co.ma/publications/rapport-financier-annuel/>

Les commentaires sur l'activité sont dans le communiqué financier du 31 décembre 2024 sous le lien suivant : <https://www.alliances.co.ma/publications/communiques/>

BILAN (actif)		Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			
	ACTIF	EXERCICE			Exercice Précédent
		Brut	Amort. et prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	24.085.247,45	24.085.247,45	-	4.803.852,02
	• Frais préliminaires	1.000.000,00	1.000.000,00	-	199.452,07
	• Charges à répartir	23.085.247,45	23.085.247,45	-	4.604.399,95
	• Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	11.932.772,82	11.664.188,09	268.584,73	351.682,05
	• Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
	• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	7.138.656,50	7.045.444,41	93.212,09	126.660,16
	• Fonds commercial	-	-	-	-
	• Autres immobilisations incorporelles	4.794.116,32	4.618.743,68	175.372,64	225.021,89
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	96.711.024,07	52.916.939,22	43.794.084,85	43.956.473,48
	• Terrains	3.508.465,07	-	3.508.465,07	3.508.465,07
	• Constructions	16.766.280,15	11.363.517,78	5.402.762,37	6.196.054,38
	• Installations techniques, matériel et outillage	316.172,70	316.172,70	-	-
	• Matériel de transport	256.994,94	254.141,31	2.853,63	1.766,68
	• Mobilier, matériel de bureau et aménagement	41.257.763,02	40.983.107,44	274.655,58	332.619,15
	• Autres immobilisations corporelles	34.605.348,19	-	34.605.348,19	33.917.568,19
	• Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	2.689.925.326,73	890.765.987,58	1.799.159.339,15	1.893.521.485,11
	• Prêts immobilisés	-	-	-	-
	• Autres créances financières	98.043,38	-	98.043,38	98.043,38
	• Titres de participation	2.689.267.283,35	890.765.987,58	1.798.501.295,77	1.892.863.441,73
	• Autres titres immobilisés	560.000,00	-	560.000,00	560.000,00
ACTIF CIRCULANT	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)	-	-	-	-
	• Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	• Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	ACTIF IMMOBILISE	2.822.654.371,07	979.432.362,34	1.843.222.008,73	1.942.633.492,66
	STOCKS (F)	69.955.172,65	47.686.103,73	22.269.068,92	22.072.275,92
	• Terrains	7.661.068,69	-	7.661.068,69	7.643.883,69
	• Matières et fournitures consommables	-	-	-	-
	• Produits en cours	62.294.103,96	47.686.103,73	14.608.000,23	14.428.392,23
	• Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
	• Produits finis	-	-	-	-
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	3.517.903.134,43	943.266.281,42	2.574.636.853,01	3.671.971.139,14
	• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	35.546.188,37	2.549.446,98	32.996.741,39	55.970.578,15
	• Clients et comptes rattachés	956.704.066,75	77.189.038,49	879.515.028,26	1.778.027.398,97
	• Personnel	1.592.289,80	1.564.057,00	28.232,80	69.260,49
	• Etat	131.941.784,26	-	131.941.784,26	230.172.933,45
	• Comptes d'associés	257.255.256,94	163.110.526,05	94.144.730,89	97.169.811,57
	• Autres Débiteurs	2.132.227.651,31	698.853.212,90	1.433.374.438,41	1.509.874.497,44
	• Comptes de régularisation-Actif	2.635.897,00	-	2.635.897,00	686.659,07
	TITRES VALEURS DE PLACEMENT	-	-	-	-
	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (éléments circulants) (H)	-	-	-	210.519.903,90
	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	98.490,60	-	98.490,60	98.490,60
TRESORERIE	ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	3.587.956.797,68	990.952.385,15	2.597.004.412,53	3.904.661.809,56
	• Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	-
	• Banques, TG et CCP	20.705.778,42	-	20.705.778,42	14.102.059,01
	• Caisse, Régie d'avances et accreditifs	43.243,40	-	43.243,40	45.717,50
	TRESORERIE-ACTIF	20.749.021,82	-	20.749.021,82	14.147.776,51
	TOTAL ACTIF	6.431.360.190,57	1.970.384.747,49	4.460.975.443,08	5.861.443.078,73

BILAN (passif)		Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			
	PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES				
	• Capital social ou personnel		2.207.858.800,00		2.207.858.800,00
	• Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé				
	• Prime d'émission, de fusion, d'apport				
	• Ecart de réévaluation		-		-
	• Réserve légales		-		-
	• Autres réserves		69.987.010,78		60.554.169,31
	• Report à nouveau		251.599.233,55		138.611.009,67
	• Résultat en instance d'affectation		-		-
	• Résultat net de l'exercice		8.158.399,33		188.656.829,35
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)		2.537.603.443,66		2.595.680.809,33
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		-		-
	• Subvention d'investissement		-		-
	• Autres provisions réglementées		-		-
	DETTES DE FINANCEMENT (C)		1.104.514.277,30		1.285.044.279,22
	• Emprunts Obligataires		1.089.940.100,91		1.270.470.102,83
	• Autres dettes de financement		14.574.176,39		14.574.176,39
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		-		-
	• Provisions pour risques		-		-
	• Provisions pour charges		-		-
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		-		-
PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	• Augmentation des créances Immobilisées		-		-
	• Diminution des dettes de financement		-		-
	TOTAL I (A+B+C+D+E+F)		3.642.117.720,96		3.880.725.087,55
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		764.147.630,57		1.925.844.526,13
	• Fournisseurs et comptes rattachés		198.598.199,26		287.567.468,43
	• Clients créditeurs, avances et acomptes		-		919.849.161,41
	• Personnel		62.106,00		61.974,00
	• Organismes Sociaux		35.439,14		34.670,80
	• Etat		230.178.817,52		215.098.665,04
	• Comptes d'associés		-		-
	• Autres Créanciers		221.698.118,90		387.239.642,53
	• Comptes de régularisation Passif		113.574.949,75		115.992.943,92
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		11.685.490,60		11.685.490,60
	ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)		13.998,35		13.998,35
	TOTAL II (F + G + H)		775.847.119,52		1.937.544.015,08
	• Crédits d'escompte		-		-
	• Crédits de trésorerie		-		-
	• Banques (soldes créditeurs)		43.010.602,60		43.173.976,10
	TOTAL III		43.010.602,60		43.173.976,10
	TOTAL GENERAL I+II+III		4.460.975.443,08		5.861.443.078,73

(1) capital personnel débiteur (2) bénéficiaire (+); déficitaire (-) -0,00

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES		Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			
		OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3=2+1	Totaux de l'exercice précédent 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
EXPLOITATION	PRODUITS D'EXPLOITATION	68.433.603,17	-	68.433.603,17	203.933.161,06
	• Ventes de marchandises (en l'état)	-	-	-	-
	• Ventes de biens et services produits	68.253.995,17	-	68.253.995,17	183.421.065,06
	Chiffre d'affaires	68.253.995,17	-	68.253.995,17	183.421.065,06
	• Variation de stocks de produits (1)	179.608,00	-	179.608,00	235.608,00
	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
	• Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	• Autres produits d'exploitation	-	-	-	30.000,00
	• Reprises d'exploitation : transfert de charges	-	-	-	20.246.488,00
	CHARGES D'EXPLOITATION	149.662.915,61	107.601,40	149.770.517,01	161.760.128,41
	• Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	-
	• Achats consommés de matières et fournitures	2.392.944,98	-	2.392.944,98	129.236.599,22
	• Autres charges externes	19.948.931,30	107.601,40	20.056.532,70	19.687.860,99
	• Impôts et taxes	2.058.285,88	-	2.058.285,88	2.666.284,88
	• Charges de personnel	782.616,74	-	782.616,74	884.447,70
	• Autres charges d'exploitation	1.178.571,43	-	1.178.571,43	793.650,79
	• Dotations d'exploitation	123.301.565,28	-	123.301.565,28	8.491.284,83
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			(81.336.913,84)	42.173.032,65
	PRODUITS FINANCIERS	174.636.678,83	-	174.636.678,83	241.867.634,51
	• Produits titres de participation et titres immo.	171.399.600,00	-	171.399.600,00	214.251.875,00
FINANCIER	IV				
	• Gains de change	1.779,75	-	1.779,75	423,52
	• Intérêts et autres produits financiers	1.055.922,79	-	1.055.922,79	615.335,99
	• Reprises financières, transfert de charges	2.179.376,29	-	2.179.376,29	27.000.000,00
	CHARGES FINANCIERES	64.498.268,54	-	64.498.268,54	46.205.123,29
	• Charges d'intérêts	38.940.877,17	-	38.940.877,17	36.410.739,98
	V				
	• Pertes de change	5.469,12	-	5.469,12	38.383,31
	• Autres charges financières	-	-	-	-
	• Dotations financières	25.551.922,25	-	25.551.922,25	9.756.000,00
	VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			110.138.410,29	195.662.511,22
	VII RESULTAT COURANT (III+VI)			28.801.496,45	237.835.543,87
NON COURANT	PRODUITS NON COURANTS	69.982.324,97	-	69.982.324,97	460.462,67
	• Produits de cessions d'immobilisations	68.490.000,00	-	68.490.000,00	80.328,00
	• Subventions d'équilibre	-	-	-	-
	VIII				
	• Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	• Autres produits non courants	1.492.324,97	-	1.492.324,97	380.134,67
	• Reprises non courantes, transfert de charges	-	-	-	-
	CHARGES NON COURANTES	90.019.762,09	150,00	90.019.912,09	48.642.429,19
	• Valeurs nettes d'amortissement immo. cédées	70.990.000,00	-	70.990.000,00	30.080.328,00
	IX				
	• Subventions accordées	-	-	-	-
	• Autres charges non courantes	19.029.762,09	150,00	19.029.912,09	18.562.101,19
	• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
	X RESULTAT NON COURANT			(20.037.587,12)	(48.181.966,52)
	XI RESULTAT AVANT IMPOTS			8.763.909,33	189.653.577,35
	XII IMPOTS SUR LES BENEFICES	605.510,00	-	605.510,00	996.748,00
	XIII RESULTAT NET			8.158.399,33	188.656.829,35
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			313.052.606,97	446.261.258,24
	XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			304.894.207,64	257.604.428,89
	XVI RESULTAT NET (total des produits-total des charges)			8.158.399,33	188.656.829,35

RÉSULTATS AU 31 DECEMBRE 2024

COMPTES CONSOLIDÉS

Le rapport financier annuel du Groupe Alliances est disponible sur son site internet sous le lien suivant : <https://www.alliances.co.ma/publications/rapport-financier-annuel/>

Les commentaires sur l'activité sont dans le communiqué financier du 31 décembre 2024 sous le lien suivant : <https://www.alliances.co.ma/publications/communiques/>

BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)		
ACTIF	2024	2023
Ecart d'acquisition	460.237	517.093
Immobilisations incorporelles	815	1.194
Immobilisations corporelles	686.231	669.219
Immobilisations financières	187.331	189.032
Titres mis en équivalence	58	58
Impôts différés actif	6.692	10.832
ACTIF IMMOBILISÉ	1.341.364	1.387.427
Stocks	5.106.391	5.788.618
Fournisseurs avances et acomptes	137.249	244.213
Clients	1.281.756	2.092.254
Personnel	498	621
Etat débiteur	912.443	1.061.581
Comptes courants d'associés	107.399	107.410
Autres débiteurs	268.769	355.433
Comptes de régularisation- actif	44.473	88.355
Titres et valeurs de placement	25.126	265.635
ACTIF CIRCULANT	7.884.105	10.004.120
Disponibilités	711.134	183.113
TRÉSORERIE ACTIF	711.134	183.113
TOTAL ACTIF	9.936.604	11.574.661
BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)		
PASSIF	2024	2023
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	3.668.286	3.434.211
Capital	2.207.859	2.207.859
Primes d'émission		
Réserves consolidées	1.159.542	988.043
Ecart de conversion des filiales en monnaie étrangères	-1.030	-564
Résultat net de l'exercice (Part du Groupe)	301.915	238.874
INTÉRÊTS DES MINORITAIRES	77.914	74.921
Réserves des minoritaires	74.385	71.918
Résultats des minoritaires	3.528	3.003
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	3.746.200	3.509.132
OBLIGATIONS REMBOURSABLES EN ACTIONS		
Dettes financières	1.681.143	1.945.718
Impôts différés passif	116.298	118.252
Provisions durables pour risques et charges	849.799	889.816
PASSIF IMMOBILISÉ	6.393.440	6.462.918
Fournisseurs et comptes rattachés	1.328.810	1.520.063
Clients avances et acomptes	684.706	1.803.838
Personnel et organismes sociaux	22.028	21.915
Etat créiteur	826.859	892.525
Comptes de régularisation passif	147.668	154.294
Autres provisions pour risques et charges	17.490	18.060
Comptes courants d'associés créditeurs	28.999	29.424
Autres dettes	295.070	455.090
PASSIF CIRCULANT	3.351.629	4.895.210
Trésorerie passif	191.534	216.533
TOTAL PASSIF	9.936.604	11.574.661
COMPTE DE RESULTAT (en milliers de dirhams)		
COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	1.691.728	1.880.814
Chiffre d'affaires	2.363.364	2.017.287
Variation des stocks	-735.391	-469.207
Production immobilisée	18.596	27.017
Autres produits d'exploitation	31.525	25.419
Reprises d'exploitation	13.634	280.298
CHARGES D'EXPLOITATION	1.246.052	1.470.741
Achats consommés de matières	837.120	1.233.182
Autres charges externes	87.578	84.832
Impôts et taxes	85.416	45.748
Charges de personnel	68.412	70.625
Autres charges d'exploitation	2.511	1.459
Dotations d'exploitation	165.015	34.895
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	445.676	410.074
Produits financiers	10.209	3.240
Charges financières	69.611	108.796
RÉSULTAT FINANCIER	-59.402	-105.556
Produits non courants	71.514	38.491
Charges non courantes	54.891	18.411
RÉSULTAT NON COURANT	16.624	20.080
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	402.897	324.598
Impôts sur les sociétés	44.149	30.562
Impôts différés	2.107	685
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	56.856	57.133
Reprises d'amortissements des écarts d'acquisition	5.659	5.659
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	305.444	241.877
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE		
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	305.444	241.877
- Part du groupe	301.915	238.874
- Part des minoritaires	3.528	3.003

Périmètre ADI	31-déc.-2024			
Nom de société	% de Contrôle	% d'intérêt	Nature de Contrôle	Méthode de consolidation
ALLIANCES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
ALLIANCES MOD	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
ALGEST	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	IG
ALTADEC	97,94%	97,94%	Contrôle exclusif	IG
ALMES	72,60%	72,60%	Contrôle exclusif	IG
EMT LEVAGE	95,00%	68,97%	Contrôle exclusif	IG
EMT AGREGATS	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	IG
ALLIANCES ADVISORY AFRICA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
ALVI	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
ALTAG	79,99%	79,99%	Contrôle exclusif	IG
GOLF RESORT PALACE	99,90%	99,90%	Contrôle exclusif	IG
AGHOUATIM AL BARAKA	99,95%	99,95%	Contrôle exclusif	IG
RIAD SOLTAN	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	IG
ALLIANCES DARNA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
SOCIETE IMMOBILIERE ZERKAOUA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
LA BELLE ROSERAIE	50,00%	49,95%	Contrôle conjoint	IP
ATLAS NAKHIL	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
MAREMCO	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
DAR AL MOURAD IMMOBILIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
DILEM HOTEL DEVELOPEMENT	30,13%	30,10%	Influence notable	MEE
BELYA STAR REALITY	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
OUED NEGRICO IMMOBILIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
RMILA RESORT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
TANGER RESORT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
M'DEQ DEVELOPPEMENT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
SOCIETE DE PARTICIPATION LIXUS	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
SOCIETE D'AMENAGEMENT LIXUS	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
PIRON MAROC HOLDING	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
HOLDING ESSAOUIRA MOGADOR	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
PALMERAIE THOMAS PIRON	33,33%	33,33%	Influence notable	MEE
BIDAYAT AL KHEIR	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
ALPHA PALACE SA	100,00%	99,90%	Contrôle exclusif	IG
REMAL MOROCCO HOSPITALITY	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
LA VALLEE AUX GOLFS	100,00%	99,80%	Contrôle exclusif	IG
COGEDIM	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
LES JARDINS DU LITTORAL	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
NAJILA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
AL EXPERENCIA IMMOBILIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
ALLIANCES SUD DEVELOPPEMENT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
SOCIETE IMMOBILIERE VALERIANE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
PROMOGAM	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
SALIXUS CLUB	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
GOLF AKENZA RESORT	99,98%	99,93%	Contrôle exclusif	IG
AL AOUAYEL IMMOBILIER	99,80%	99,80%	Contrôle exclusif	IG
ERRAHMA PARK	50,00%	49,90%	Contrôle exclusif	IG
SOCIETE IMMOBILIERE NEJMAT SAISS	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
SOCIETE IMMOBILIERE JARDINS DE NARCISSE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
RENT NEGOCE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
NAJILA II	98,00%	98,00%	Contrôle exclusif	IG
AAB ROSERAIE	100,00%	99,95%	Contrôle exclusif	IG
LAGUNE INVEST IMMO	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
ALLIXUS 2	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
ALLIANCES COTE D'IVOIRE	49,85%	49,85%	Contrôle conjoint	IP
ALLIANCES DARNA MEHDIA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
ALLIANCES DARNA KENITRA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
ALLIANCES CONSTRUCTION AFRIQUE	50,10%	50,10%	Contrôle exclusif	IG
ALLIANCES TAGHAZOUT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
AL MAADEN COLLECTION	100,00%	99,90%	Contrôle exclusif	IG
PRESTIGE DESK	100,00%	97,94%	Contrôle exclusif	IG

IG : Intégration Globale
MEE : Mise en équivalence
IP : Intégration Proportionnelle

RÉSULTATS AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORTS COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux Actionnaires
ALLIANCES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER
16, rue Ali Abderrazak
Casablanca



4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Fricol)
Anfa-Casablanca
Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion avec réserve

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société ALLIANCES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2 537 603 443,66 MAD dont un bénéfice net de 8 158 399,33 MAD.

Sous réserve de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ALLIANCES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER S.A au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

Suite au non-aboutissement de la procédure de règlement amiable, les dirigeants des sociétés EMT, EMT Bâtiment et EMT Routes ont demandé la liquidation judiciaire de ces sociétés. Le tribunal de commerce de Casablanca a prononcé leur liquidation judiciaire en mars 2016. Il est à noter que les titres de participation, les comptes courants d'associés et les créances commerciales détenues, directement ou indirectement par Alliances Développement Immobilier S.A au 31 décembre 2024, sur les sociétés EMT, EMT Bâtiment, EMT Routes, EMT Levage et ALMES sont provisionnées.

Par ailleurs, et au stade d'avancement de la procédure de liquidation, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact sur le résultat et les capitaux propres de la société Alliances Développement Immobilier S.A au 31 décembre 2024, du dénouement des procédures de liquidation judiciaire des sociétés EMT et EMT Bâtiment et sur la continuité d'exploitation des sociétés EMT Levage, EMT Agrégats et ALMES.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Outre les points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des titres de participation, des avances accordées aux filiales et des créances rattachées aux participations	
Question clé identifiée	Notre réponse
Les titres de participation, les avances accordées aux filiales et les créances rattachées aux participations, figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour des montants nets respectifs de MMAD 1.799, MMAD 1.433 et MMAD 94. Les titres de participation, les avances accordées aux filiales et les créances rattachées aux participations sont comptabilisés respectivement à leur date d'entrée au coût historique et à la valeur nominale et sont dépréciés sur la base de leur valeur actuelle. Comme indiqué dans la note A1 de l'ETIC, la valeur actuelle des titres de participation y compris les avances accordées aux filiales et les créances rattachées aux participations est estimée par la Direction par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant le cas échéant rectifiée pour tenir compte notamment des perspectives de développement et de la performance de ces participations. L'estimation de la valeur actuelle des titres de participation y compris les avances accordées aux filiales requérant l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs constitue un point clé de l'audit.	Nos travaux ont consisté principalement à : - Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation, des avances accordées aux filiales et des créances rattachées aux participations ; - Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la Direction pour déterminer les valeurs actuelles ; - Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 avril 2025
Les Commissaires aux Comptes



Faïçal MEKOUAR
Associé

HDID ET ASSOCIÉS

Mohamed HDID
Associé Gérant



Aux Actionnaires
DU GROUPE ALLIANCES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER
16, rue Ali Abderrazak
Casablanca



4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Fricol)
Anfa-Casablanca
Maroc

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la Société ALLIANCES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER et de ses filiales (Groupe Alliances Développement Immobilier), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et de charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 3.746 dont un bénéfice net de MMAD 305.

Sous réserve de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2024, ainsi que le résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

Suite au non-aboutissement de la procédure de règlement amiable, les dirigeants des sociétés EMT, EMT Bâtiment et EMT Routes ont demandé la liquidation judiciaire de ces sociétés. Le tribunal de commerce de Casablanca a prononcé leur liquidation judiciaire en mars 2016. Il est à noter que les titres de participation, les comptes courants d'associés et les créances commerciales détenues, directement ou indirectement par le Groupe Alliances Développement Immobilier S.A au 31 décembre 2023, sur les sociétés EMT, EMT Bâtiment, EMT Routes, EMT Levage et ALMES sont provisionnées.

Par ailleurs, et au stade d'avancement de la procédure de liquidation, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact sur le résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe Alliances Développement Immobilier S.A au 31 décembre 2023, du dénouement des procédures de liquidation judiciaire des sociétés EMT et EMT Bâtiment et sur la continuité d'exploitation des sociétés EMT Levage, EMT Agrégats et ALMES.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Outre les points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve», nous n'avons pas déterminé d'autre question clé de l'audit qui devrait être communiquée dans notre rapport.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2025
Les Commissaires aux Comptes



Faïçal MEKOUAR
Associé

HDID ET ASSOCIÉS

Mohamed HDID
Associé Gérant